

formés dans la partie méridionale, ont sur ceux des Français de très grands avantages ; car soit en raison de leur bonne position, soit en raison de leur stabilité et des circonstances qui viennent faciliter la préparation du poisson à des époques plus favorables, ces pêcheries anglaises donnent des produits meilleurs, plus abondants et moins coûteux. Je ne puis cependant vous donner un détail précis des revenus de cette pêche qui doivent être immenses, si l'on considère que cette province n'a à peu près d'autre commerce que celui du poisson et des pelleteries pour soutenir son gouvernement.

Depuis que le Canada est tombé sous la domination anglaise plusieurs postes de pêche et de chasse ont été établis sur les côtes du Labrador, mais comme l'on n'y a fait que la pêche du loup-marin et du saumon, telle qu'il paraît qu'on la fait encore aujourd'hui dans les mêmes établissements, on ne peut mettre ces entreprises au rang de celles qui sont revêtues d'un caractère propre à en faire espérer l'agrandissement, car ces établissements sont à peu près aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a près d'un siècle.

Cependant il y a eu des établissements canadiens sur un pied aussi respectable. En 1828-29, et 30, plus de 15 goëlettes, avec des équipages de Québec, de Berthier, de Saint-Thomas, de l'Islet et du Cap Saint-Ignace allaient pêcher sur la Côte du Labrador, mais ils étaient en petit nombre, comparés aux milliers de pêcheurs Américains. Ces derniers étaient les plus nombreux et par conséquent les plus forts ; ils s'emparaient de tous les ouvrages que les Canadiens y faisaient, même de leurs grèves. Des rixes eurent lieu dans lesquelles les Canadiens furent maltraités, et tous les établissements ont été abandonnés.

Il faut espérer que ces brigandages n'arriveront plus, car notre gouvernement et celui de la Nouvelle-Ecosse ayant pris une attitude propre à faire respecter les droits des sujets britanniques, voulus par le traité de 1818 que je viens de vous communiquer, en y